

RAPPORT BILAN 24H 2019



**STATION D'EPURATION
LYCEE JEAN XXIII**
STATION DE TYPE BIODISQUES
Mesures réalisées du 23 au 24 Avril 2019

Table des matières

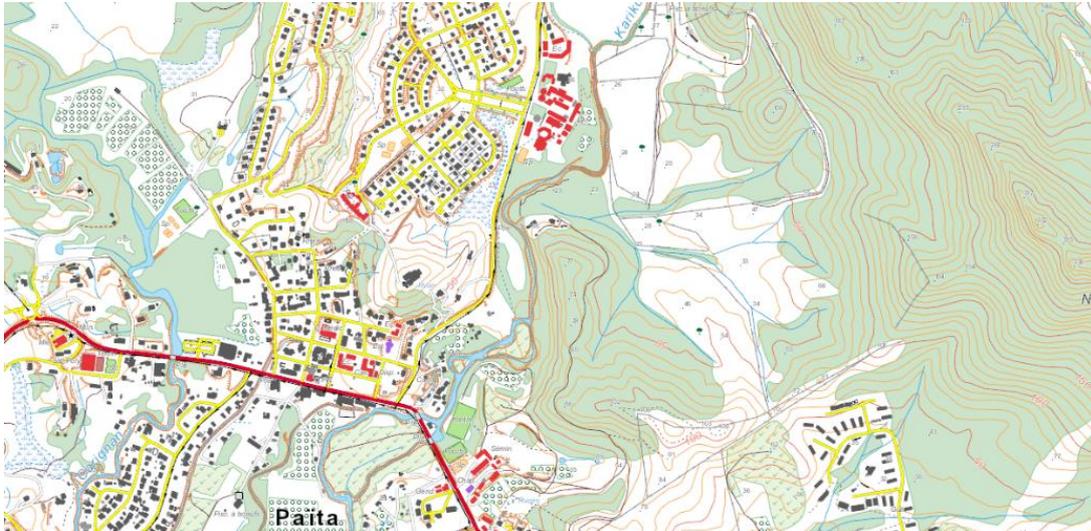
RESUME.....	1
I. PRESENTATION DE LA STATION	2
a) Localisation.....	2
b) Caractéristiques Théoriques.....	2
c) Filière de traitement et équipements.....	2
II. RESULTATS DU BILAN.....	3
a) Mesure de débit.....	3
b) Analyses.....	3
III. CONCLUSIONS	4

RESUME

Station lycée Jean XXIII type BIODISQUES	163 EH
Charge polluante sortante	
DBO5	0.4 kg/j
DCO	1.4 kg/j
MES	0.2 kg/j
Charge hydraulique	%
Analyses	Conforme
<u>Conclusion :</u>	
Bon fonctionnement général	

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

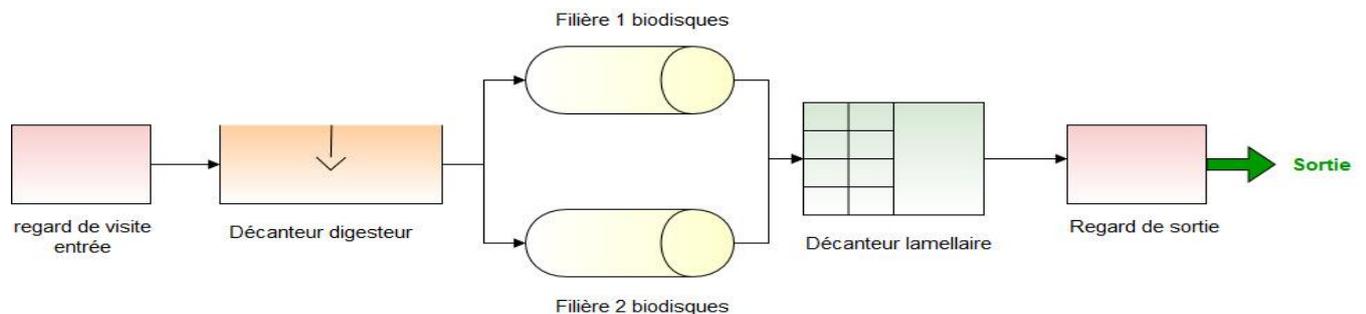
Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau du lycée jean XXIII est donc un réseau séparatif.

DONNEES NOMINALES	
Nombre d'EH	163 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	24.45 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	9.78 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	19.56 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	14.67 kg/j

La station est soumise à la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009 (annexe 1).

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type BIODISQUES.



Synoptique simplifiée de la filière de traitement.

II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

La station ne dispose ni d'un poste de relevage, ni d'un canal débitmétrique, la mesure de débit n'est donc pas réalisable.

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 23 au 24 avril 2019. Un préleveur a été installé en entrée et sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les rapports d'analyses est joint en annexe 2.

Analyses	Unités	Sortie	Charge sortante	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5	mg/L	18	0.4 kg/j	25	C
DCO	mg/L	57	1.4 kg/j	120	C
MES	mg/L	6	0.2 kg/j	30	C
pH	-	7.70	-	Entre 6.5 et 8,5	C

* Selon la délibération n°10 277 DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

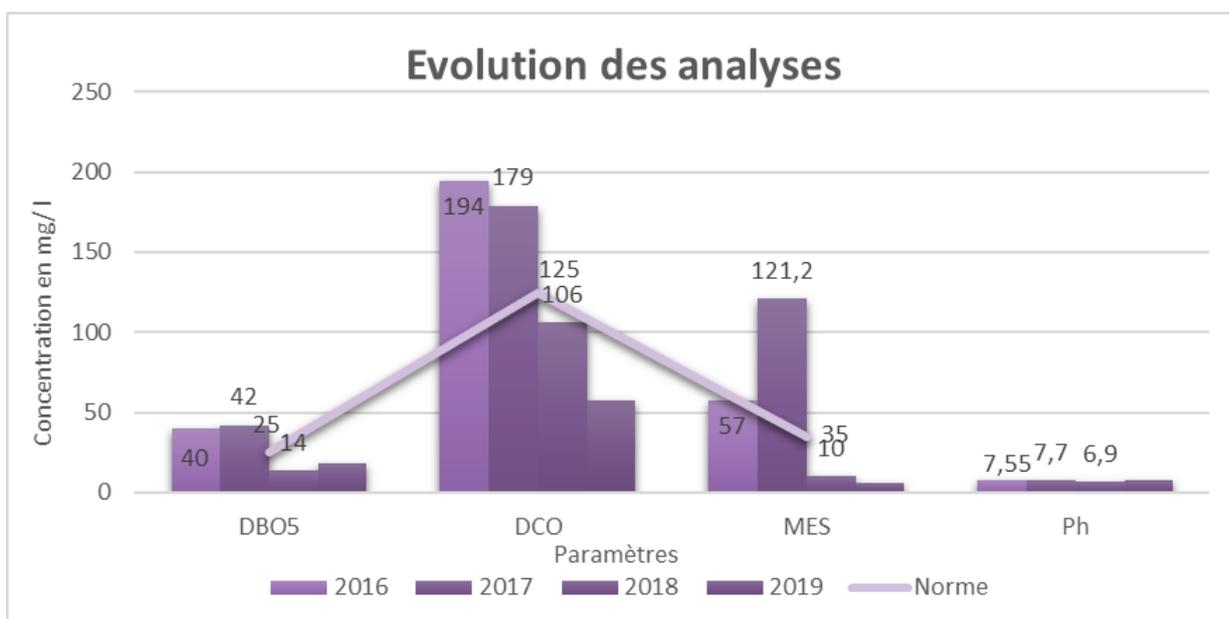
**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Cette station présente de bons résultats épuratoires. L'ensemble des concentrations mesurées de l'effluent en sortie sont conformes à la délibération provinciale.

III. EVOLUTION DES BILANS 24H



Les résultats de cette année se sont nettement améliorés par rapports aux deux dernières années.

IV. Conclusion

L'ensemble des paramètres mesurés en sortie sont conformes à la réglementation.

La station présente un bon fonctionnement et respecte les seuils fixés soumise à la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009 (annexe 1).

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejets

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 2 : Rapport d'analyses entrée et sortie



Rapport d'analyse 2019/04/R0480

BC n°
Aff n° bilan 24h
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
982098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
assist-puroo@epureau.nc

Echantillon : 2019/04/E0357
Lieu du prélèvement: Entrée STEP
Date de début d'analyse : 24/04/2019
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Lycée Jean 28
Température à réception : 28.2°C

Date de prélèvement : du 23/04/2019 au 24/04/2019 12h35
Date de réception : 24/04/2019 15h52
Date de fin d'analyse : 30/04/2019
Préleveur : Keroline
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Précédent	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DEN/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indicible					
Matière en suspension (MES)	NF EN 872	57	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-2	260	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	515	mg/L	125	3
Paramètre physico-chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-006	26.6	°C		0.1
pH	NF T90-006	6.15	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats ne représentent uniquement que des estimations.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats présentés du type « C » correspondent aux limites de quantification. Ils ne sont pas normalisés.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles sur demande (contact@epureau.nc).
 (5) Les limites de quantification indiquées correspondent aux capacités optimales de nos procédés analytiques de base, quelle qu'en soit la nature. Des variations de ces valeurs sont acceptables d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de films utilisés pour l'analyse des MES sont en microfilm de polypropylène. Leur masse nominale est comprise entre 10 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 30/04/2019
Corinne CHRISTINA
Responsable de laboratoire





Rapport d'analyse 2019/04/R0481

BC n°
Aff n° bilan 24h
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
982098840 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
assist-puroo@epureau.nc

Echantillon : 2019/04/E0358
Lieu du prélèvement: Sortie STEP
Date de début d'analyse : 24/04/2019
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : Lycée Jean 23
Température à réception : 28.2°C

Date de prélèvement : du 23/04/2019 au 24/04/2019 12h35
Date de réception : 24/04/2019 15h52
Date de fin d'analyse : 30/04/2019
Préleveur : Keroline
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DEN/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	6	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-2	16	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	57	mg/L	125	3
Paramètre physico-chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	26.6	°C		0,1
pH	NF T90-008	7.70	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour des échantillons de non conformité, il n'a pas été tenu spécialement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats pondus du signe (+) ou (-) correspondent aux limites de quantification. Ils n'ont pas de sensibilité.
 (4) Tous les résultats (résultats ou analyses) sont dupliqués et laboratoires ont demandé (corrigés...)
 (5) Les limites de quantification indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et/ou les limites qu'il est raisonnable d'attendre. Des variations de ces valeurs sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibres de verre sans floc. Leur usage est compris entre 50 jours et 100 jours.

Nouméa le 30/04/2019
Corinne CHRISTINA
Responsable de laboratoire

